



Collège

Saint François de Sales

6 Place du Cardinal Garrone
73025 Chambéry Cedex
☎ : 04.79.33.07.26

Chambéry, le 27 Août 2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

J'espère que vous avez pu vivre un bel été ressourçant en famille.

La rentrée arrive à grand pas et par ce courrier, je viens vous transmettre les dernières informations concernant le protocole d'accueil de tous les élèves du collège pour ce début d'année scolaire.

Dans son allocution de ce jeudi 27 août, le ministre de l'Education Nationale, M. Blanquer, a présenté les modalités pratiques de fonctionnement des établissements scolaires pour la rentrée scolaire 2020 dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les règles relatives à la distanciation et à la limitation du brassage sont assouplies jusqu'à nouvel ordre et les grands principes de la rentrée 2020 sont :

- Le respect des gestes barrière,
- Le port du masque pour tous les adultes et pour les élèves du collège,
- L'hygiène des mains,
- Le nettoyage régulier et l'aération des locaux.

Avant de rentrer plus en détail sur le protocole d'accueil, sachez que les assemblées de niveau de la rentrée scolaire (Mardi 01/09 pour le niveau 6^{ème}, Jeudi 03/09 pour le niveau 5^{ème}, Vendredi 04/09 pour le niveau 4^{ème} et Lundi 07/09 pour le niveau 3^{ème}) se dérouleront comme convenu à 18h. à l'espace Saint François dans le respect de ces règles sanitaires, ce qui implique un seul représentant par famille, le port du masque obligatoire et le respect du sens de circulation mis en place.

Les parents et visiteurs

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

L'accès des accompagnateurs et des intervenants extérieurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

La distanciation physique

Dans les espaces clos (salles de classe, de restauration, laboratoires, CDI, couloirs), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

L'application des gestes barrière

Ils doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :
o à l'arrivée dans l'établissement ;

- o avant chaque repas ;
- o après être allé aux toilettes ;
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Il en est de même pour tous les élèves du collège, dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

La ventilation des classes et autres locaux : L'aération des locaux est fréquente (toutes les trois heures). Elle dure au moins 10 à 15 minutes et est assurée au moins trois fois par jour (avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et la pause méridienne ainsi que le soir pendant le nettoyage des locaux).

La limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) n'est plus obligatoire. Toutefois, nous avons étudiés des temps horaires (rentrées et départs des cours) ou espaces différenciés (restauration) pour limiter les regroupements et les croisements importants entre groupes et niveaux de classe. Pour rappel, tous les personnels ainsi que tous les collégiens portent un masque durant tous leurs déplacements.

Le nettoyage et la désinfection des locaux

Le nettoyage et la désinfection des locaux sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

La formation

Tous les personnels de l'établissement sont formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures.

Un livret résumant schématiquement l'ensemble de ces points vous est joint en annexe.

Pour conclure, et vous l'aurez bien compris, cette rentrée est prévue dans des conditions « quasi-normale » au niveau du temps scolaire et des emplois du temps. Ainsi, en respectant au mieux, chacun à son niveau (élève, parent, personnel de l'établissement) ces recommandations, nous éviterons de connaître une situation plus compliquée.

Vous remerciant pour votre compréhension et votre confiance, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, chers parents mes sincères et respectueuses salutations.

Bien cordialement.

Jacques PALOU
Chef d'établissement

